

Décision DN 2024-11 portant attribution de fonctions

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

Vu *le code de l'éducation ;*

Vu *les statuts de l'institut national des sciences appliquées de Rouen, notamment l'article 20 ;*

DECIDE

Article 1^{er}

Considérant la vacance temporaire du poste de directeur du département de Mécanique, et conformément à l'article 20 des statuts de l'INSA Rouen Normandie, la nomination de Monsieur Fabrice BARBE, Professeur des universités, au poste de directeur par intérim du département de Mécanique, est prorogée jusqu'au 31 mars 2025.

A Saint-Etienne du Rouvray, le 27 septembre 2024

Le directeur,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA
